

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UN DOSSIER DE CANDIDATURE :
LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020, 16H00 (HEURE DE MONTRÉAL)

Les candidats au programme doivent consulter ce document attentivement avant de rédiger leur demande de candidature. Le formulaire de candidature est disponible sur le site web de l'Institut TransMedTech.

À travers tout ce document, le masculin englobe le féminin et est utilisé sans aucune discrimination, uniquement par souci de lisibilité et dans le but d'alléger le texte.

L'Institut TransMedTech souscrit à un programme d'accès à l'égalité et encourage les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap à poser leur candidature.

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME ET DES BOURSES D'EXCELLENCE

L'Institut TransMedTech a pour mission de soutenir le développement, la validation et la mise en œuvre de technologies médicales innovantes à des fins de diagnostic, pronostic, interventions et réadaptation pour les cancers, maladies cardiovasculaires et maladies neuro/musculosquelettiques. La clé de voûte de l'Institut TransMedTech est son *Living Lab*, un lieu d'innovation avec les utilisateurs-partenaires, suivant un processus d'innovation ouverte transdisciplinaire et intersectorielle, porté par les utilisateurs-partenaires et centré sur la dynamique des besoins.

Cette approche mobilise collectivement et conjointement les chercheurs, les ingénieurs, les étudiants, les médecins, le personnel soignant, les industriels, les décideurs gouvernementaux et les patients pour répondre rapidement et efficacement aux besoins des utilisateurs et pour assurer que la technologie médicale développée soit intégrée à leurs pratiques et usages. Cet environnement favorise la créativité et l'innovation ainsi que la validation et l'implémentation en milieu hospitalier.

Le programme de formation de l'Institut TransMedTech vise à former la prochaine génération de chercheurs et de professionnels dans un écosystème d'innovation ouverte qui leur permet de s'approprier les compétences et comprendre les enjeux liés au développement des technologies médicales : de l'idée au produit implanté dans le système de santé. Il s'adresse aux étudiants des cycles supérieurs et aux stagiaires postdoctoraux se destinant à trois types de profils : académique, industriel, entrepreneur.

L'Institut TransMedTech vise à attirer et former les meilleurs étudiants et donne l'opportunité de découvrir l'environnement professionnel auquel ils aspirent.

Évoluer au cœur de l'Institut TransMedTech permettra à l'étudiant d'acquérir :

- Une compréhension du cycle de l'innovation en technologies de santé et de ses enjeux (preuve de concept, aspects réglementaires, processus d'approbation, commercialisation, évaluation par les agences de santé et les unités d'implantation des hôpitaux, acceptabilité sociale, etc.);
- La méthodologie de développement de projet selon une approche d'innovation ouverte *Living Lab*;
- Des méthodes de gestion de projet propres au milieu medtech;
- Une compréhension des différentes phases menant aux études cliniques et à l'homologation de produits médicaux.

Les étudiants de l'Institut TransMedTech bénéficieront de diverses activités de formation transdisciplinaires pour l'enrichissement des compétences scientifiques, professionnelles et personnelles. Les étudiants seront également invités à participer à des événements d'envergure dans le domaine des medtechs, permettant ainsi de développer leur futur réseau (ex. Sommet Innovation Medteq, Effervescence, etc.). Chaque étudiant sera

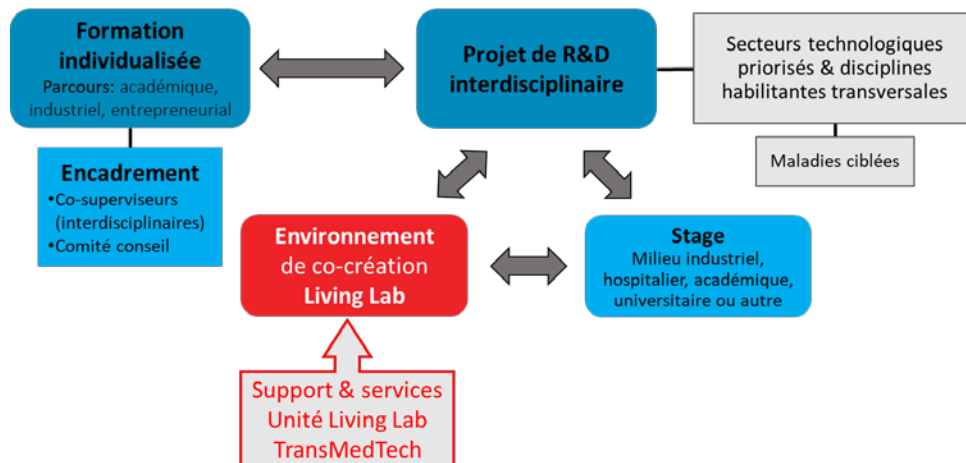
également encadré par un comité conseil multidisciplinaire et personnalisé ainsi que par l'Unité de co-développement et d'intégration du *Living Lab* TransMedTech (UDI TransMedTech) qui l'appuiera tout au long de son parcours afin de favoriser son développement, selon le profil qu'il aura choisi (académique, industriel, entrepreneur).

Les étudiants de l'Institut TransMedTech auront également la possibilité de faire partie du Comité Étudiant. Sous la direction de la coordonnatrice à la formation, la mission du Comité Étudiant est de :

- Identifier des formations et activités pertinentes en fonction des profils (soft skills et activités spécifiques);
- Proposer des événements pour les étudiants (ex.: 5@7, lunch & learn, conférences, etc.) et aider à leur organisation;
- Proposer des améliorations sur le fonctionnement de la partie formation de l'ITMT (formulaires, suivis, concours de bourses, etc.);
- Assister au Comité de Pilotage Scientifique (env. 4 fois/an) et au Conseil des Gouverneurs (2 fois/an).

Il est possible de se joindre au Comité Étudiant à n'importe quel moment pendant la durée de la bourse. Au 31 juillet 2020, il était composé de 7 membres de concours et niveaux différents. La capacité maximum du Comité Étudiant est de 10 personnes.

Formation en génie biomédical et technologies médicales dans l'écosystème de l'Institut TransMedTech



1.1 Candidats admissibles

- Étudiant admis et inscrit dans un programme universitaire à temps plein de maîtrise-recherche ou de doctorat dans un établissement membre de l'Institut TransMedTech¹ :
 - depuis 2 sessions ou moins pour la maîtrise-recherche (Été 2020 ou Automne 2020)
 - depuis 3 sessions ou moins pour le doctorat (Hiver 2020, Été 2020 ou Automne 2020)

ou

Étudiant en voie d'admission et d'inscription au plus tard le 15 septembre 2021 dans un programme universitaire à temps plein de maîtrise-recherche ou de doctorat dans un établissement membre de l'Institut TransMedTech¹

ou

Stagiaire postdoctoral (ou en voie de l'être, avec un démarrage au plus tard le 15 septembre 2021) au sein d'un établissement membre de l'Institut TransMedTech¹ (depuis au maximum 12 mois), respectant

¹ Polytechnique Montréal, Université de Montréal, CHU Sainte-Justine, CHUM et Hôpital Général Juif.

les critères du Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur et ceux en vigueur dans les établissements membres de l'Institut TransMedTech¹.

- b) Les résidents permanents, les étudiants canadiens et internationaux sont admissibles au concours.

1.2 Projets de recherche admissibles

- a) Le projet de R&D doit obligatoirement s'inscrire dans l'un des axes et secteurs médicaux de l'Institut TransMedTech (voir Section 2).
- b) Le directeur principal du projet doit obligatoirement être membre régulier à temps plein d'une institution membre de l'Institut TransMedTech¹.
- c) Tous les projets doivent être dirigés par un directeur et un co-directeur provenant de disciplines différentes et complémentaires. Le codirecteur peut provenir d'une institution non-membre de l'Institut TransMedTech. Pour assurer la transdisciplinarité du programme de formation et des projets, un (ou 2) codirecteur(s) d'une autre discipline est exigé (Quelques exemples de codirection admissible : Professeur en génie/Chercheur biologiste; Professeur en génie/Clinicien-chercheur (médecin); Chercheur en imagerie (ingénieur)/ Médecin radiologiste).

2. QUELQUES DÉFINITIONS

Approche Living Lab² : il s'agit d'un processus d'innovation ouverte interdisciplinaire et intersectoriel, collaboratif, porté par les utilisateurs-partenaires et centré sur la dynamique des besoins (Push / Pull / Pool / Partnership), favorable à la créativité et l'innovation, ainsi que leur validation et implémentation en milieu hospitalier. Le processus d'innovation est un ensemble d'étapes et d'actions qui permettent de trouver de nouvelles idées, et de les imaginer, les définir, les produire et les tester, pour en assurer une meilleure mise en marché. Ces étapes vont assurer que le projet répond à des besoins réels et qu'il débouche sur des solutions concrètes et satisfaisantes.

Secteurs et axes du projet de recherche :

L'Institut TransMedTech a pour mission de soutenir le développement, la validation et la mise en œuvre de technologies médicales innovantes à des fins de diagnostic, pronostic, interventions et réadaptation pour les cancers, maladies cardiovasculaires et maladies neuro/musculosquelettiques.

Un regroupement stratégique des axes de l'Institut Transmedtech a été effectué et ceux-ci sont maintenant regroupés en :

Technologies diagnostiques, pronostiques et théranostiques : cet axe comprend :

- Imagerie multimodale et interventionnelle
- Thérapies laser, sondes biophotoniques
- Microfluidique, médecine de précision
- Capteurs, mesure de biomarqueurs

Technologies thérapeutiques : cet axe comprend :

- Biomatériaux, implants, appareillage chirurgical
- Nanotechnologies

² Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les vidéos suivantes : [What is a Living Lab?](#) et [What difference does a Living Lab Approach Make?](#)

- Simulation, navigation et robotique chirurgicale
- Interventions minimalement invasives

Technologies de réadaptation : cet axe comprend :

- Orthèses, prothèses
- Aides techniques
- Mobilité, posture, restauration de fonctions

À ces axes se sont ajoutés des axes transversaux :

- Intelligence artificielle
- Technologies des données
- Modélisation/simulation.

Il est à noter que les axes transversaux complémentaires ne sont pas admissibles seuls et doivent être obligatoirement associés à l'un des axes mentionnés ci-dessus.

Profil de l'étudiant : Les trois types de profils relatifs aux étudiants et stagiaires postdoctoraux de l'Institut TransMedTech sont :

- **Profil académique** : pour les étudiants et stagiaires postdoctoraux désirant devenir de futurs professeurs et chercheurs universitaires;
- **Profil industriel** : pour les étudiants et stagiaires postdoctoraux désirant devenir de futurs employés hautement qualifiés œuvrant au sein d'entreprises medtechs ; ou
- **Profil entrepreneur** : pour les étudiants et stagiaires postdoctoraux désirant devenir de futurs chefs d'entreprise de compagnies medtechs.

Le choix du profil se fait en fonction de la nature du projet et permet de mieux cibler les étudiants requis, et ainsi adapter la formation (Ex. stage). Ce choix n'influence pas le processus de sélection et fait partie de ce qui est requis pour le dépôt du dossier.

Utilisateurs-partenaires : Les utilisateurs partenaires sont les parties prenantes au processus d'innovation. Ces personnes peuvent être soit les patients, leur parent, les proches aidants, les cliniciens, les médecins, les professionnels de la santé, les étudiants, la communauté, les gestionnaires du système de santé, les professionnels techniques, etc. Les utilisateurs-partenaires de l'Institut TransMedTech :

- Participent au processus de développement ou d'intégration en exprimant leurs besoins,
- Testent des nouveautés, font évoluer des inventions en participant à la conception de nouvelles solutions,
- Peuvent jouer un rôle d'entrepreneurs, d'ambassadeurs/revendicateurs, d'investisseurs, etc.

3. MONTAGE FINANCIER ET BOURSES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'INSTITUT TRANSMEDTECH

Le programme de l'Institut TransMedTech vise à assurer un appui financier de premier plan à l'étudiant ou stagiaire durant sa période de scolarité régulière, selon son niveau d'études. Chaque demande de bourse doit obligatoirement inclure un montage financier qui respecte les paramètres présentés dans le tableau ci-dessous. Selon la nature du projet et les opportunités, le montage peut être composé, entre autres, d'une « bourse de formation de l'Institut TransMedTech », d'une bourse d'un organisme externe, d'une contribution du partenaire industriel, de MITACS, d'une Fondation, des fonds de l'équipe d'encadrants ou autres. Une contribution

financière des directeurs de recherche est fortement encouragée. Des exemples fictifs de montage financier sont présentés à l'annexe A.

Paramètres des bourses de formation de l'Institut TransMedTech

Programme d'études	Durée maximale de la bourse	Contribution maximale de l'iTMT (\$ CA)	Montant cumulable minimum (\$ CA)	Montant cumulable maximum (\$ CA)
Maîtrise-recherche	2 ans	11 000 \$ / an	22 000 \$ / an	30 000 \$ / an
Doctorat	3 ans	13 500 \$ / an	27 000 \$ / an	40 000 \$ / an
Postdoctorat	2 ans	25 000 \$ / an + av. sociaux* + fonds de démarrage de 10 000 \$	50 000 \$ / an + av. sociaux* + fonds de démarrage de 10 000 \$	75 000 \$ / an + av. sociaux* + fonds de démarrage de 10 000 \$

*Si le stagiaire postdoctoral a un statut d'employé dans l'établissement où il effectue son stage.

À travers leur programme de formation, les candidats seront sollicités à déposer des demandes de candidature à d'autres concours de bourses d'excellence. En plus de la reconnaissance de l'excellence, les étudiants pourront ainsi augmenter la valeur de leur appui financier. La contribution de l'Institut TransMedTech (et des autres partenaires) pourrait être ajustée dans le cas où un candidat obtient une bourse d'un autre organisme.

Les candidats qui détiennent déjà une ou plusieurs bourses (ou qui l'obtiendront) sont encouragés à déposer une demande de candidature au programme de formation de l'Institut TransMedTech afin de profiter du cadre de formation enrichie. L'aide financière offerte par l'Institut TransMedTech sera ajustée afin que le cumul ne dépasse pas le montant cumulable maximal. Cependant, ceci ne s'applique pas pour l'obtention de prix (i.e. montant forfaitaire attribué à la suite d'une performance ou d'un accomplissement précis, comme une présentation dans un congrès, un concours de rédaction, le concours Ma thèse en 180 secondes, etc.) ou de bourses de mobilité (pour assister à un congrès ou réaliser un stage d'études ou de formation).

Une évaluation annuelle de rendement de l'étudiant, de l'avancement du projet et de l'adéquation de celui-ci avec la mission de l'Institut sera réalisée avant d'allouer les fonds pour toute année subséquente, et ce, jusqu'à la durée maximale de la bourse de l'Institut TransMedTech.

Bourses de mobilité. Chaque étudiant admis à l'Institut TransMedTech pourra bénéficier d'une allocation maximale de 3 000 \$ CA pour participer à une ou des activités qui s'inscrivent dans sa formation, telle(s) que stage, congrès, atelier, formation, etc.

4. PROCESSUS DU CONCOURS

ÉTAPE 1 : Préparation du dossier de candidature

Un dossier de candidature devra être préparé par l'étudiant avec l'aide de ses directeurs de recherche, qui représentent l'équipe d'encadrants.

Ce dossier de candidature comprend les documents suivants (en français ou en anglais):

- **Formulaire de demande dûment complété**
- **Tous les relevés de notes universitaires**

- **Deux lettres de références au choix du candidat (stagiaires postdoctoraux seulement) – la lettre de référence ne peut être rédigée par le directeur ou le codirecteur du stagiaire postdoctoral**

ÉTAPE 2 : Évaluation externe et choix des dossiers retenus

Les dossiers seront évalués par un comité composé d'experts externes (chercheurs, industriels, représentants d'agences paragonnementales ou sociales, patients-partenaires, etc.) selon les critères et pondérations décrits à l'annexe B. Une mise en rang sera effectuée et un seuil (niveau d'excellence) sera établi selon chaque niveau (maîtrise, doctorat, postdoctorat).

Les dossiers seront traités en toute confidentialité et une vérification de conflits d'intérêts potentiels sera effectuée au préalable pour assurer un traitement équitable pour tous.

En fonction du budget disponible et des montages financiers présentés, des seuils et des critères d'équité, la sélection provisoire des dossiers retenus sera établie.

ÉTAPE 3 : Finalisation du dossier

Les directeur et codirecteur(s) de recherche ainsi que les étudiants retenus devront finaliser les éléments suivants : composition du comité conseil, confirmation du montage financier, stage de formation, etc.

Un engagement de tous les intervenants sera requis avant de débiter tout déboursé. Ceci inclura notamment un engagement à respecter la mission de l'Institut TransMedTech et d'œuvrer dans l'environnement *Living Lab* de l'Institut TransMedTech.

Pour tout projet de recherche impliquant des êtres humains et/ou des animaux, l'étudiant et le directeur de recherche doivent obligatoirement obtenir l'approbation des comités d'éthique appropriés de chaque établissement impliqué, avant le début du projet. Le défaut de se conformer à cette exigence entraînera la suspension de la bourse pendant toute la période de non-conformité.

ÉTAPE 4 : Évaluation des demandes

Les dossiers soumis dans le cadre du programme de Bourses d'excellence sont évalués par un comité composé d'experts externes (ex. chercheurs, industriels, représentants d'agences paragonnementales ou sociales, patients-partenaires, etc.) en toute confidentialité et une vérification de conflits d'intérêts potentiels est effectuée au préalable pour assurer un traitement équitable pour tous.

ÉTAPE 5 : Annonce des résultats

Les candidats recevront un courriel annonçant la décision du comité d'évaluation à la fin du processus d'évaluation (fin novembre/début décembre). Les candidats admis auront environ 2 semaines pour renvoyer le formulaire d'acceptation rempli et signé.

5. AUTRES MODALITÉS

a) Début de la bourse :

- Étudiant à la maîtrise ou au doctorat : janvier 2021 (session d'hiver), mai 2021 (session d'été) ou septembre 2021 (session d'automne)
- Stagiaire postdoctoral : entre janvier et septembre 2021

La bourse n'est pas rétroactive. La période avant la confirmation d'obtention de la bourse de l'Institut TransMedTech ne sera pas financée.

b) Conditions de versement de la bourse ou de la Bourse de mobilité de l'Institut TransMedTech :

Conditions de versement de la bourse :

Tous les étudiants admis recevront les versements de leur bourse par l'intermédiaire de leur établissement d'attache.

- Étudiants à la maîtrise : les étudiants recevront les versements de leur bourse de maîtrise pour une période de 2 ans ou jusqu'à la fin de leur programme de maîtrise, selon le délai le plus court.
- Étudiants au doctorat : les étudiants recevront les versements de leur bourse de doctorat pour une période de 3 ans ou jusqu'à la fin de leur programme de doctorat, selon le délai le plus court.
- Stagiaires postdoctoraux : les stagiaires postdoctoraux recevront les versements de leur bourse pour une période maximale de 2 ans (En raison des règles d'admissibilité des stagiaires postdoctoraux des universités québécoises, qui mentionnent que le stage postdoctoral doit être réalisé dans les 5 ans après la fin du doctorat, la date de fin de bourse peut varier).

Le versement de la bourse est conditionnel à l'admission et l'inscription dans le programme académique.

L'étudiant doit :

- Remplir le formulaire d'information et d'auto-identification prescrit par Apogée Canada;
- Demeurer inscrit dans le programme académique;
- Rencontrer son comité conseil au moins une fois par an, et idéalement deux fois par an;
- Participer aux activités du programme de formation de l'Institut TransMedTech;
- Poursuivre la réalisation du projet en mode *Living Lab*;
- Progresser de manière satisfaisante dans son programme de formation, incluant le stage s'il y a lieu, dans le suivi avec le comité conseil, et dans son projet de recherche.

c) Comité conseil et évaluation périodique :

Le comité conseil appuie de manière constructive le développement de compétences transverses de l'étudiant. Il œuvre aussi à évaluer et conseiller l'étudiant pour son cheminement professionnel. Il est composé de 4 à 5 professionnels d'expertises complémentaires, dont le directeur et le(s) codirecteur(s) de recherche, un membre de l'UDI de l'Institut TransMedTech et au moins un membre additionnel, idéalement du domaine de la santé ou de l'industrie. La composition du comité doit refléter les objectifs de carrière du candidat. Par exemple, un candidat qui vise une carrière en milieu industriel aurait intérêt à ce qu'un représentant de l'industrie siège sur son comité conseil.

Une évaluation périodique formative sera conduite afin d'évaluer les progrès de l'étudiant, de dresser un bilan de sa formation et d'identifier les forces et les difficultés tant au niveau des apprentissages, du développement de compétences professionnelles, que des aspects fonctionnels et sociaux-affectifs de la formation (savoir, savoir-faire et savoir-être).

Une évaluation sommative (renouvellement annuel et fin de bourse) sera également réalisée à l'aide d'indicateurs objectifs tels que : progrès du projet de recherche, rencontres avec le Comité conseil, bourses externes demandées et obtenues, activités de formation enrichie, publications, application à des prix d'excellence, démarches de développement professionnel et participation à des congrès.

Les intervenants guideront également l'étudiant à travers une auto-évaluation de son évolution personnelle et professionnelle. L'étudiant identifiera ses forces et lacunes scientifiques, techniques et professionnelles, mais aussi personnelles, ainsi que les solutions à déployer pour poursuivre son développement et pallier ses difficultés.

d) Renseignements supplémentaires :

- Les règles administratives et académiques en vigueur à l'université et/ou à l'établissement membre de l'Institut TransMedTech où est inscrit l'étudiant s'appliquent en tout temps.
- Dans toutes les publications, rapports, présentations, conférences et autres communications professionnelles, les étudiants et stagiaires postdoctoraux boursiers de l'Institut TransMedTech doivent faire état de la contribution de ce dernier et de son principal partenaire financier en utilisant le libellé suivant : « *Cette bourse est financée par l'Institut TransMedTech et son principal partenaire financier, le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada.* » / « *This scholarship is funded by the TransMedTech Institute and its main financial partner, the Canada Research Excellence Fund.* »

e) Expérience de formation *Living Lab* (stage) :

L'étudiant du programme de formation de l'Institut TransMedTech doit prévoir un stage de 2 à 4 mois (ou plus) durant sa formation :

- Le milieu de stage est libre (industrie biomédicale, hôpital, centre de recherche, etc.) mais doit être justifié en fonction des objectifs de carrière et des compétences à développer dans le cadre du projet de formation de l'Institut TransMedTech.
- Le stage peut être réalisé en plusieurs étapes et dans plusieurs lieux.
- Le lieu d'accueil et le superviseur de stage seront identifiés avec l'aide des directeur / codirecteur(s). **Dans tous les cas, le superviseur du stage ne peut pas être le directeur ou le codirecteur de l'étudiant ou du stagiaire.**
- Dans le cas des stagiaires postdoctoraux, une expérience de recherche pertinente dans un milieu complémentaire à celui principal du stage postdoctoral doit être prévue. Par exemple, si le projet postdoctoral a lieu en laboratoire universitaire, une expérience de formation *Living Lab* pourrait être prévue en milieu hospitalier ou industriel.

SITUATION COVID : En raison de la situation incertaine due à la pandémie de COVID-19, les dates et le lieu de stage prévus initialement pourront être changés au besoin. Si la situation l'exige, un stage à distance peut être accepté, tant qu'il permet à l'étudiant ou le stagiaire postdoctoral de développer des compétences utiles à son projet de carrière. Des communications seront transmises en fonction de l'évolution de la situation.

6. DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Les demandes de renseignements sur le concours d'admission au programme de formation et bourses d'excellence de l'Institut TransMedTech de l'automne 2020 doivent être adressées, par courriel, à l'adresse :

bourses.transmedtech@polymtl.ca

ANNEXE A – EXEMPLES FICTIFS DE MONTAGES FINANCIERS

La bourse de mobilité et le fonds de démarrage pour le stagiaire postdoctoral sont octroyés automatiquement aux boursiers. Ils ne sont donc pas présentés dans les exemples ci-dessous mais s'ajoutent au financement total de l'étudiant.

Niveau	Montage	Montant total de la bourse
Maîtrise-recherche	Exemple A	
	Bourse de l'Institut TransMedTech (11 000 \$ / an)	22 000 \$
	Bourse MITACS (stage industriel)	7 500 \$
	Partenaire industriel (stage)	7 500 \$
	Fonds du professeur	7 000 \$
		44 000 \$
		(22 000 \$ / an)
	Exemple B*	
	Bourse fondation ABC (cumul accepté)	35 000 \$
	Bourse fondation DEF (cumul accepté)	15 000 \$
	Bourse MITACS (stage industriel)	7 500 \$
	Partenaire industriel (stage)	7 500 \$
		65 000 \$
		(32 500 \$ / an)
Doctorat	Exemple C	
	Bourse fondation CHU Sainte-Justine (10 000 \$ / an)	30 000 \$
	Bourse de l'Institut TransMedTech (13 500 \$ / an)	40 500 \$
	Bourse MITACS (stage industriel)	15 000 \$
	Partenaire industriel (stage)	15 000 \$
	Fons du professeur (CRSNG ENGAGE)	8 000 \$
		108 500 \$
		(36 167 \$ / an)
	Exemple D	
	Bourse de l'Institut TransMedTech (13 500 \$ / an)	40 500 \$
	Fonds du professeur (13 500 \$ / an)	40 500 \$
		81 000 \$
		(27 000 \$ / an)
Postdoctorat	Exemple E	
	Bourse CRSNG (45 000 \$ / an)	90 000 \$
	Bourse de l'Institut TransMedTech (5 000 \$ / an)	10 000 \$
	Fonds du professeur (10 000 \$ / an)	20 000 \$
		120 000 \$
		(60 000 \$ / an)
	Exemple F	
	Bourse de l'Institut TransMedTech (25 000 \$ / an + 25% avantages sociaux)	62 500 \$
	Fonds du professeur (25 000 \$ / an + 25% avantages sociaux)	62 500 \$
		125 000 \$
		(50 000 \$ / an + 12 500\$ av.soc.)

*Le montant total (32 500 \$) est supérieur au montant cumulable maximale (30 000 \$) car aucune contribution n'est demandée à l'Institut TransMedTech. L'étudiant aura tout de même droit à une bourse de mobilité et aura accès aux mêmes formations et activités proposées à tous les étudiants boursiers.

ANNEXE B – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DOSSIERS

Critères	Maîtrise	Doctorat	Postdoctorat
<p>Projet de recherche (Sections 5, 6 et 7)</p> <p>Qualité du projet : clarté et concision de la problématique, pertinence des méthodes et analyses, faisabilité, impact et valeur ajoutée potentielle pour l'industrie medtech et/ou le secteur de la santé.</p> <p>Pertinence des partenaires et des collaborateurs, transdisciplinarité de l'équipe.</p>	20 %	20 %	20 %
<p>Participation des utilisateurs-partenaires et des patients (Section 8)</p> <p>Prise en compte des besoins dans l'élaboration du projet (ex. leurs participation et contributions, leurs savoirs sollicités et leurs parcours de soins).</p>	5 %	5 %	10 %
<p>Lieu de recherche, encadrement et ressources (Sections 9 et 10)</p> <p>Interdisciplinarité, complémentarité des directeurs et codirecteurs. Qualité du milieu favorable à la réalisation du projet. Ressources nécessaires identifiées, accessibles et disponibles (ex. plan de mitigation en raison de la COVID-19).</p>	15 %	10 %	5 %
<p>Lien avec l'Institut TransMedTech (Sections 11 et 12)</p> <p>Réalisation du projet selon une approche <i>Living Lab</i>. Valeur ajoutée de l'écosystème d'innovation ouverte (<i>Living Lab</i>). Lien du projet avec la mission de l'Institut TransMedTech. Pertinence et justification du stage.</p>	15 %	15 %	15 %
<p>Motivation, plan de développement professionnel et de carrière (Section 13)</p> <p>Évalué selon la pertinence, la cohérence et la faisabilité. Le candidat doit clairement identifier ses objectifs de carrière, évaluer ses compétences actuelles, identifier ses lacunes et décrire les démarches et activités à entreprendre pour atteindre ses objectifs de carrière. Il peut s'agir d'ateliers de formation, d'activités de réseautage, stages, etc.</p>	5 %	10 %	15 %
<p>Capacité, leadership, aptitudes et expériences</p> <p>Présentation générale du dossier de candidature, réalisations antérieures, dossier de publications, lettres de références (stagiaires postdoctoraux seulement).</p>	10 %	15 %	20 %
<p>Dossier académique (sections 15-19 + relevés de notes)</p> <p>Excellence du dossier académique, parcours (progression et durée des études), bourses, prix et distinctions.</p>	30 %	25 %	15 %
TOTAL	100 %	100%	100%